Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°4 – 14 mai 2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de **la DRAAF Corse.**

FREDON CORSE

Retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de **FREDON Corse.**

A RETENIR :

ACTUALITES :

- Quelles sont les différentes méthodes de lutte contre un organisme nuisible ?

A SURVEILLER …:

- La punaise réticulée ou tigre du chêne : une espèce exotique envahissante en forte progression
- Le bombyx disparate du chêne : la période de forte pullulation devrait se poursuivre cette année encore
- La maladie des criblures sur fruitiers à noyaux : suspicion en région ajaccienne.
- Pucerons : comment s'en débarasser ? Exemples du puceron vert et noir
- Pieride du chou : signalement de chenilles au potager

ZOOM SUR… Xylella fastidiosa

Nous vous invitons également à lire ou relire les numéros des années précédentes. Car si nous nous efforçons de vous faire découvrir de nouveaux bioagresseurs et de réadapter le contenu de nos nouveaux numéros, les bioagresseurs présentés précédemment peuvent toujours être une menace cette année. Tous les numéros sont disponibles sur le site du réseau.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire de contact ici.

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

SOMMAIRE

ACTUS **3**
Les différentes méthodes de lutte contre un organisme nuisible 3
INFOS JARDINS **6**
ARBRES ET ARBUSTES **6**
Le tigre du chêne 6
Corythucha arcuata 6
Le bombyx disparate du chêne 8
Lymantia dispar 8
VERGERS **9**
La maladie des criblures ou criblure à coryneum de l'amandier 9
Coryneum bejerinckii 9
POTAGERS **11**
Les pucerons 11
Le puceron cendré 11
Le puceron noir 12
La piéride du chou 13
Pieris brassicae 13
ZOOM SUR… **14**
La bactérie Xylella fastidiosa 14
RESEAU D'OBSERVATEURS **16**

ACTUS

Les différentes méthodes de lutte contre un organisme nuisible

- Utilisation de produits phytosanitaire, que dit la loi ?

La loi Labbé, modifiée par l'article 68 de la Loi relative à la Transition Écologique et la Croissance Verte et la loi Pothier, interdit à partir du 01/01/2017 à l'État, aux collectivités territoriales, à leurs groupements ainsi qu'aux établissement publics d'utiliser/de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité …) accessibles ou ouverts au public. Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers et les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs seront interdits à la vente.

La loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021 vient compléter la loi labbé et prévoit à l'article 269 d'interdire l'utilisation des engrais de synthèse dans les jardins et espaces verts. Ceux-ci ne pourront plus être utilisés pour l'entretien des espaces appartenant à des structures publiques ainsi que dans les propriétés privées. Ils pourront cependant continuer à être utiliser sur les espaces à vocation agricole et les monuments historiques. Pour ce qui est des équipements sportifs, les engrais de synthèse pourront continuer à être utilisés afin d'obtenir la qualité permettant la pratique sportive. Pour plus d'informations, rendez-vous ici.

Au 1er juillet 2022, suite à l'arrêté du 15 janvier 2021, les espaces privés à usage d'habitation et les lieux à usage collectif seront désormais concernés par l'interdiction et notamment les cimetières et terrains de sport.

Les produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant utilisables, ainsi que tous les autres produits de protection des plantes (macro-organismes, substances de base).

Retrouvez tous les détails de ces évolutions réglementaires sur le site d'Ecophyto Pro , régulièrement mis à jour.

- Alors comment lutter sans produits phytosanitaire ?

    - **Avant l'infestation, favoriser la lutte préventive**

Dans la majorité des cas, la lutte contre un bioagresseur est facilitée lorsque sa détection et précoce et que l'infestation n'est pas trop grave. Il est donc primordial d'être dans une démarche préventive dont l'objectif est de réaliser des observations et une surveillance régulière afin de déceler au plus tôt les signes d'une maladie ou la présence d'un ravageur.

Cette surveillance intervient dès l'achat de votre plante, afin de s'assurer que le végétal introduit dans votre jardin n'est pas malade ou infesté. Observez donc bien votre plante lorsque vous l'achetez.

Par la suite, pratiquez une surveillance régulière pour déceler les premiers symptômes de désordre chez vos plantes. *Pour en savoir plus sur les méthodes d'observation, rendez-vous dans le premier numéro de notre bulletin de cette année.*

Il est également important d'éviter de créer des conditions favorables à l'introduction d'un nouveau bioagresseur. C'est pourquoi nous vous conseillons :

- D'éliminer les déchets végétaux (fruits pourris, feuilles mortes, rameaux desséchés…) pour ne pas favoriser le développement de maladie ou ravageurs.
- D'éviter les excès d'humidité (irrigation mal paramétrée ou densité de plantation et de feuillage trop élevée etc…)
- D'éviter les excès d'apport en engrais
- D'éviter les sources de stress pour vos plantations (manque de ressource, évènements climatiques etc…) – *Retrouvez nos astuces pour limiter les impacts de la sècheresse dans le n°6-2024 ici.*
- De favoriser la biodiversité dans votre jardin (diversité des plantations, présence de zones refuges pour des insectes comme des hôtels à insectes ou des haies diversifiées etc…) pour permettre à des insectes auxiliaires de s'installer – *Retrouvez notre dossier sur les auxiliaires dans le n°6-2023 ici.*
- De planter des végétaux ayant des propriétés de répulsifs – *Retrouvez d'autres astuces pour limiter la présence de bioagresseurs au jardin dans le numéro 3-2025 ici.*

    - **Lorsque l'infestation est avérée :**

        - Lorsque cela est possible, confirmer la présence du ravageur et contrôler sa population via un dispositif de piégeage

Les pièges à phéromones représentent une méthode ingénieuse et écologique pour contrôler les populations d'insectes nuisibles dans l'agriculture et d'autres environnements. Ces dispositifs exploitent les signaux chimiques naturels émis par les insectes pour attirer leurs congénères.

Les phéromones de synthèse, reproduisant les substances chimiques produites par les organismes pour communiquer, sont utilisées dans les pièges pour tromper les insectes ciblés. Une fois attirés par ces leurres odorants, les insectes sont capturés dans le piège, limitant ainsi leur capacité à se reproduire et à causer des dégâts aux cultures.

Les objectifs du piégeage sont les suivants :

- Une meilleure compréhension du cycle biologique et donc des périodes d'activité du nuisible, afin d'être plus réactif dans la gestion de la menace (pose de filet anti-insecte, un traitement sur les chenilles ...).

Exemple d'un piège EOSTRAP ® utilisé par exemple pour piéger le charançon noir de l'agave © FREDON Corse

- Faire baisser les niveaux de population par la capture, et ainsi agir en complémentarité d'autres moyens de lutte
- Le piégeage permet aussi une détection précoce des premiers individus lorsqu'il est installé en amont de l'infestation

En tant que jardinier amateur, vous pouvez piéger plusieurs espèces de ravageurs telles que la pyrale du buis, la processionnaire du pin, la teigne du poireau, la mouche de la carotte, le carpocapse de la pomme et de la poire... Les phéromones de synthèse utilisées restent des produits chimiques, qu'il convient de manipuler avec précautions. En cas de doutes, n'hésitez pas à nous contacter.

- Utiliser des produits de biocontrôle

L'article L.253-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime définit le biocontrôle comme le recours à « des agents et produits utilisant des mécanismes naturels […] qui comprennent en particulier :

- D'une part les macro-organismes (Ecopastoralisme, lâchers d'auxiliaires …),
- Et d'autre part les produits phytopharmaceutiques comprenant
  - des micro-organismes (Virus, bactéries, champignons, stimulateurs de défense des plantes, biostimulants…),
  - des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones
  - et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale ».
- Ils sont également soumis à un encadrement règlementaire quant à leur mise sur le marché puisque ce sont des produits phytopharmaceutiques. Selon la règlementation, une liste de produits de biocontrôle autorisés paraît mensuellement depuis 2016. Vous pouvez consulter la liste en vigueur ici.

Attention, en cas de suspicion d'un organisme nuisible règlementé, votre premier réflexe doit être de confirmer le diagnostic auprès de votre FREDON. Les services de l'Etat prendront le relai pour la mise en œuvre de mesures de gestion et de lutte.

INFOS JARDINS

ARBRES ET ARBUSTES

Le tigre du chêne

Corythucha arcuata

Tigre du chêne (adulte à gauche et larve à droite) © FREDON AURA

Largement présent en Europe, cet insecte originaire d'Amérique du Nord n'a été observé en France pour la première fois qu'en 2017 dans le Sud-Ouest. Des prospections les dernières années ont montré une progression vers l'Est. A ce jour, la punaise réticulée n'a toujours pas été détectée en Corse mais sa dissémination rapide invite à la vigilance. Les punaises réticulées sont en effet des insectes favorisés par les temps chauds et secs. Et compte tenu du contexte climatique actuel, les infestations gagnent en intensité. Cette espèce est considérée comme exotique envahissante.

Comment le reconnaître ? Le tigre du chêne mesure environ 3.5mm sous sa forme adulte. Elle arbore un corps sombre avec des ailes transparentes.

Biologie : Deux à trois générations se succèdent chaque année. La femelle pond ses œufs en grande quantité (jusqu'à 350 œufs pour le tigre du platane) le long des nervures sur la face inférieure des feuilles. Le tigre hiverne à l'état adulte sous les écorces des troncs et des branches principales de l'arbre, ou encore sous des amas de feuilles au sol.

Ils peuvent résister au froid, jusqu'à une température extrême de -10°C. Au printemps, lors de la reprise de la végétation, les survivants migrent de leurs abris vers les nouvelles feuilles de l'année. Les premières larves restent sur la feuille et se nourrissent comme les adultes, par piqûres à travers le limbe. Elles achèvent leur croissance au bout d'une vingtaine de jours et de cinq stades larvaires, vers fin juin début juillet, en donnant une nouvelle génération de punaises. De cette seconde génération naîtra une troisième génération d'adultes fin août début septembre puis, en fin d'automne, les tigres adultes cesseront de se nourrir pour rejoindre un abri pour l'hiver jusqu'au printemps suivant.

Symptômes :

Le tigre du chêne est un insecte piqueur-suceur qui vit en groupe sur la face inférieure des feuilles où ils ponctionnent de la sève pour se nourrir. Ces piqures occasionnent plusieurs types de dégâts :

- Des dégâts esthétiques : les piqures vont provoquer de minuscules nécroses prenant l'apparence de minuscules taches blanches. Les feuilles deviennent marbrées, prennent une teinte terne, puis jaunissent et se dessèchent progressivement…En cas de forte infestation, l'arbre peut perdre de nombreuses feuilles.
- Un affaiblissement de la plante : les feuilles attaquées chutent prématurément, ce qui réduit le potentiel de photosynthèse. Les tigres produisent également une grande quantité de déjections qui restent collés sous les feuilles. En plus de boucher les orifices respiratoires de la plante, ces déjections favorisent l'apparition et le développement de fumagine. Ce champignon forme un feutrage noir qui va recouvrir le végétal et réduire également la photosynthèse. Bien qu'il existe des espèces qui ne posent pas de problèmes, ce sont essentiellement des ravageurs qui affaiblissent les plantes
- Des désagréments pour les terrasses et les véhicules situés sous des arbres infestés (souillures à cause des déjections, chutes de tigres…).

Décolorations sur feuilles © Jim Baker, North Carolina State University, Bugwood.org

Tigre du chêne (oeufs) © Whitney Cranshaw, Colorado State University, Bugwood.org

Végétaux sensibles : Il s'attaque principalement aux chênes à feuilles caduques même si quelques études montrent une capacité à survivre sur d'autres espèces comme le framboisier, le noisetier ou le rosier. Les chênes à feuilles persistantes (chêne vert, chêne liège, etc) ne semblent pas être touchés par cet insecte.

Méthodes de lutte :

La lutte contre les différentes espèces de « tigre » repose sur des méthodes similaires :

- Favoriser la biodiversité à proximité immédiate des plantes sensibles. Cela passe par l'implantation de jachères fleuries ou de haies champêtres (comprenant des espèces locales).
- L'application de nématodes entomopathogènes « anti-tigres » : En automne et jusqu'à la fin de l'hiver, tant que les formes hivernantes se trouvent sur les troncs, la période est favorable pour la pulvérisation de nématodes sf. Il s'agit de petits vers microscopiques qui parasitent les insectes et permettent de réduire les populations hivernantes sur les troncs.
- Les lâchers de chrysopes : Au printemps, autour du mois de mai, le lâcher d'œuf de chrysopes permet de réduire les populations sur le feuillage. Un autre lâcher est parfois nécessaire en été pour contrôler la 2ème génération de larves de tigres. Les chrysopes sont de petits insectes auxiliaires (ou prédateurs) qui se nourrissent de punaises réticulées dans le feuillage des plantes attaquées. Vous pouvez en acheter dans le commerce.

La liste des produits de biocontrôle existant pour lutter contre les punaises réticulées est disponible ici.

Le bombyx disparate du chêne

Lymantia dispar

Des cocons et chenilles ont été observés abondamment dans la région du Centre Corse et du Taravo. La période de pullulation du Bombyx disparate dure en générale entre deux et trois années. Il faut donc se préparer à une forte présence du ravageur encore ce printemps, et particulièrement dans ce secteur.

Comment les reconnaitre ? Les femelles, de couleur blanc crème tachetée à antennes filiforme, peu mobiles, restent "accrochées" sur le tronc des arbres, à proximité de leur lieu d'émergence, alors que les mâles, de couleur brune à antennes plumeuses, volent dans les peuplements à la recherche des femelles. Les chenilles sont reconnaissables par leurs verrues dorsales : 5 paires de verrues bleues vers la tête et 6 paires de verrues rouges vers l'abdomen.

Biologie : Après l'éclosion des œufs en avril, 5 à 6 stades larvaires se succèdent. Le mois de juin marque la fin de la diapause pour les chenilles, qui ont consommé les feuilles de l'arbre pendant 2 à 3 mois. S'en suit ensuite la nymphose pour une durée de 15 jours, avant que les premiers papillons n'apparaissent. La femelle pond sur les troncs, en général sur chênes, entre 100 et 800 œufs regroupés en amas spongieux de couleur jaune pâle voire ocre.

De gauche à droite, la chenille (observée en juin 2022 dans le pays Ajaccien), la chrysalide puis le papillon femelle et sa ponte

Symptômes : Les chênes touchés par les larves subissent une défoliation très importante, parfois totale au début de l'été. Des débris de feuilles peuvent s'observer au pied des arbres touchés. Les dégâts peuvent être spectaculaire mais durent rarement plus de deux années successives. Peu d'arbres succombent à ces attaques.

Végétaux sensibles : Chênes principalement mais aussi d'autres feuillus et résineux

Période à risque : Avril à Septembre

Méthodes de lutte :

Il existe plusieurs méthodes de luttes pour limiter les attaques du ravageur :

- En été, il est possible d'utiliser des pièges à phéromones pour limiter les populations d'adultes (papillons). Les phéromones sexuelles attirent les mâles et empêche ainsi la reproduction et donc la prolifération du bombyx. Les phéromones et les pièges sont disponibles dans le commerce, assurez pour qu'ils sont bien adaptés pour le bombyx disparate *(Lymantria dispar).* A noter que le piégeage est envisageable sur une petite surface et lors d'infestations modérées afin de tenter de diminuer les populations de chenilles l'année suivante. Mais cela n'empêchera pas au papillon de s'épanouir sur les espaces voisins. FREDON Corse utilise ce genre de dispositif uniquement pour de la surveillance.

- Durant l'hiver, les cocons enfermant le bombyx à l'état d'œufs peuvent être visibles (amas bruns et duveteux le plus souvent à la surface des chênes). Il peut être utile de surveiller leur présence et de les détruire.

- Au printemps, des produits de biocontrôle à base de Bacillus Thuringiensis (var. Kurstaki), pulvérisés directement sur les arbres et les zones infestés, peuvent s'avérer efficace contre les chenilles. Il s'agit de bactéries entomophages qui détruiront les larves du papillon. L'application de ce type de produits est toutefois délicate et doit être réalisé durant les deux premiers stades de développement de la larve pour être efficace.

En cas de fortes infestations, l'efficacité des méthodes de lutte est incertaine, et d'autant plus lorsque la zone touchée est large. Il est donc souvent conseillé de laisser le milieu réagir et de le perturber le moins possible pour permettre la mise en place du cortège de prédateurs et parasitoïdes, maladie, viroses et autres phénomènes entraînant l'écroulement de la population. Il existe effectivement des auxiliaires/ennemis naturels du bombyx disparate qui participeront à la régulation des populations : la mésange, les chauves-souris ou encore certaines araignées ou coléoptères…

Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire le bilan des dégâts occasionnés par le Bombyx disparate en Corse en 2024. Vous pouvez retrouver ce document publié par le Département de la Santé des Forêts (DSF) Sud-Est juste ici.

VERGERS

La maladie des criblures ou criblure à coryneum de l'amandier

Coryneum bejerinckii

Des symptômes de la maladie ont été observés sur amandier dans l'arrière-pays ajaccien. Nous nous intéresserons ici la maladie des criblures de l'amandier mais cette maladie cryptogamique peut toucher toutes les espèces d'arbre fruitiers à noyaux.

Biologie : Cette maladie est causée par le champignon *Coryneum bejerinckii.* Ce champignon survit d'une année sur l'autre et se conserve dans les chancres et les bourgeons des rameaux attaqués. Il peut même continuer à se développer en hiver si les conditions climatiques lui sont favorables.

Au printemps, les épisodes pluvieux favorisent la reprise d'activité du champignon. La pluie déclenche ainsi l'activation et la dissémination des spores.

Symptômes : La maladie touche aussi bien les feuilles que les rameaux ou encore les fruits. Les symptômes sont les suivants :

- Sur les feuilles, de petites taches rondes apparaissent dispersées sur le limbe et particulièrement visibles au printemps. D'abord de petite taille (1mm) et de couleur rouge, ces ponctuations évoluent en taches circulaires de 3mm de diamètre présentant un centre gris et une bordure pourpre. A terme, le centre nécrosé tombe et laisse une perforation sur la feuille qui est alors pleine de « trous ».

Symptômes observés en région ajaccienne – Avril 2025 © FREDON Corse

- Sur les rameaux, la maladie provoque également l'apparition de tâches nécrosées en leur centre qui pourront évoluer vers des chancres et des lésions. Ces blessures peuvent s'agrandir et affaiblir l'arbre, rendant les rameaux plus vulnérables aux infections secondaires et au dessèchement.
- Sur les fruits, des taches se développent, parfois en relief ou accompagnées de déformations ou de gommose. Bien que certains fruits puissent arriver à maturation, ces altérations les rendent non commercialisables. Les fruits attaqués tôt par la maladie ne se développeront pas et tomberont précocément.

Végétaux sensibles : Le Corynéum touche principalement les arbres fruitiers à noyau, notamment l'abricotier, l'amandier, le cerisier, le nectarinier, le pêcher et le prunier.

Période à risque : Les conditions humides favorisent la propagation du champignon.

Méthodes de lutte :

Il existe des méthodes préventives afin de diminuer les risques de propagation de la maladie :

- Eliminer les parties de la plantes atteintes

- Ramasser et détruire déchets de taille ou les feuilles mortes au sol.
- Eviter les arrosages par aspersion
- Tailler régulièrement vos arbustes afin de favoriser la circulation de l'air et de diminuer l'humidité au sein de la plante
- Eviter les apports excessifs en fertilisation azotée
- Un sol bien drainé diminuera les risques d'excès d'humidité
- Inspecter régulièrement vos arbres et plantes afin de repérer précocément les premiers signes de la maladie
- Désinfecter vos outils de taille et appliquer du mastic cicatrisant en cas de plaies sur la plante.

Lorsqu'un risque d'infestation est constaté, il existe plusieurs méthodes de lutte pour limiter les risques de développement du champignon :

- Les pulvérisations de bouillie bordelaise, de décoctions de prêle ou encore de talc sont efficaces à titre préventif.
- En curatif, il est conseillé d'utiliser des produits de biocontrôle à base de bicarbonate de soude

POTAGERS

Les pucerons

Des pucerons sont régulièrement observés dans nos potagers et nos vergers.

Pour plus d'informations sur les autres pucerons et leurs auxiliaires, retrouver notre dossier complet dans le numéro 4 de « la santé des jardins corses » de l'année 2022 juste ici. Focus ici sur le puceron cendré et le puceron noir.

Le puceron cendré

Pucerons cendrés © Whitney Cranshaw, Colorado State University, Bugwood.org

Comment les reconnaitre ? On distingue deux types d'adultes : l'adulte sans ailes mesure 2,5 mm de long environ, de couleur verdâtre, recouvert d'un duvet blanc ; l'adulte ailé est vert sombre, recouvert d'une pruine grise.

Biologie : Les œufs sont pondus sur la face inférieure des feuilles et éclosent en février. Les adultes sans ailes établissent des colonies sur les feuilles et au cœur des plantes. Les individus ailés n'apparaissent que lorsque la colonie devient trop dense, et ils partent rapidement coloniser d'autres plantes.

Symptômes : Les dégâts sont provoqués par les piqures et la présence de miellat entrainant l'apparition d'un champignon, la fumagine, sous forme de poudre noire sur la surface des feuilles. Si l'infestation n'est pas combattue, la présence de fumagine, en limitant la photosynthèse, notamment entrainera un jaunissement des feuilles et leur dessèchement.

Végétaux sensibles : Choux, colza, brassicacées sauvages

Période à risque : Avril à Octobre – pic d'infestation au mois de mai

Le puceron noir

Pucerons noirs observés sur fève à Ajaccio – mai 2022 © FREDON Corse

Comment les reconnaitre ? De couleur noir mat, il ne mesure entre 1,5 et 2.7mm et présente souvent (surtout les mâles) des taches de cire blanchâtres sur l'abdomen. La présence de fourmis, attirées par le miellat produit par les pucerons, vous mettra la puce à l'oreille.

Biologie : Le cycle biologique se déroule en deux temps : en automne et hiver, l'insecte non ailé envahit ses plantes hôtes primaires comme le seringat, le dahlia et le fusain d'Europe, puis à partir d'avril-mai, l'apparition d'ailes lui permet de se poser sur des plantes hôtes secondaire très diverses : fève, haricot, pomme de terre, mais aussi betterave, sarrasin…, sur lesquelles ils forment des colonies compactes de plusieurs milliers d'individus.

Symptômes : Les pucerons se nourrissent de la sève et raffolent des jeunes pousses. En s'attaquant à ces derniers ils empêchent la plante de se développer (les gousses, les tiges, les boutons de fleurs). De plus, en pompant la sève, ils déposent de la salive, toxique pour la plante. Par conséquent, les jeunes pousses se recroquevillent, la croissance des gousses est compromise. Par ailleurs, le miellat est à l'origine du développement de champignons comme la fumagine, responsable de troubles de la photosynthèse et donc d'un affaiblissement de la plante.

Végétaux sensibles : principalement fève, capucine, viorne, dahlia, rhubarbe

Période à risque : Avril à octobre

Méthodes de lutte

Il existe des moyens de prévenir les attaques de pucerons à la base de toute protection chimique ou biologique.

- Les pucerons attaquent en priorité les plantes affaiblis, veillez donc à la bonne santé de votre plante (travail du sol, fertilisation, densité de plantation lieu d'implantation, irrigation…). Attention tout de même à ne pas utiliser d'engrais trop riche en azote, car cela attirera les pucerons.
- Il existe des traitements anti-pucerons naturels : décoction de tanaisie, purin de rue, de fougère, d'ortie, de sureau ou de tomate, infusions d'ail ou d'oignon sont autant d'insecticides naturels.

- En cas de faible infestation, des pulvérisations de solutions à base de savon noir sont efficaces.
- Il existe également des plantes compagnes, souvent aromatiques, dont les odeurs fortes repoussent les pucerons. Plantées à proximité de votre culture, elles feront baisser la présence du ravageur. On peut citer par exemple : thym, lavande, menthe, sauge, aneth, fenouil mais aussi de la tanaisie, des œillets d'Inde, de l'ail…
- Protégez et utilisez les auxiliaires, qui s'attaqueront naturellement aux pucerons. Attention donc à ne pas utiliser d'insecticides pouvant les éliminer.
- Veillez également à limiter la population de fourmis. Celles-ci sont attirées par le miellat produit par les pucerons, dont elles se nourrissent. Mais elles protègent aussi les colonies des auxiliaires… la pose de bandes engluées autour des troncs, lorsque c'est possible, peut être une solution.
- Enfin, il existe des produits autorisés, à rechercher dans la liste de produits portant la mention « Emploi Autorisé au Jardin » (EAJ) sur le site e-phy.

La piéride du chou

Pieris brassicae

La vigilance est de mise, des larves peuvent être observées en ce moment sur les jeunes pousses.

Comment la reconnaitre ? Il s'agit d'un des papillons les plus courant en France, parfois appelé le papillon blanc. Ce papillon est blanc-jaunâtre, tacheté de noir. Il peut atteindre 6cm d'envergure. La chenille, responsable des dégâts, est verte et lisse au début de son développement puis prend rapidement une couleur kaki tacheté de noir, et se recouvre de poils noirs.

Pieride du chou adulte ©Mary C Legg, Bugwood.com

Biologie : En fonction des conditions climatiques, trois générations d'individus peuvent se succéder tous les ans. Ainsi, l'adulte est visible entre avril et octobre.

Larve de piéride du chou, Ajaccio – 2 mai 2022 ©FREDON Corse

Les individus de première génération passent l'hiver sous forme de chrysalides (issues des chenilles de la 3ème génération de l'année précédente) dont émergent des adultes en avril ou mai. Ils sont déposés, entre la mi-mai et juin, à la face inférieure des feuilles de choux, par groupes de plusieurs dizaines. Les jeunes chenilles en sortent au bout de 5 à 10 jours Elles quittent alors la plante nourricière pour se transformer en chrysalide d'où émergera un papillon au bout de 2 semaines environ.

Le papillon de 2e génération vole en juillet-août et pond vers la mi-juillet. La 3e génération de papillon qui en découlera pourra voler jusqu'en octobre et pond surtout durant la 2e quinzaine

d'août, et jusqu'à la fin de l'été. Les chenilles issues de cette 3e génération hiverneront à l'état de chrysalides pour donner la première génération de papillon de l'année suivante.

Symptômes : Les premiers symptômes sont des dégâts foliaires (trous) puis les chenilles attaquent le cœur et le rende impropre à la consommation en raison de la présence d'excréments. Au plus fort de l'infestation, il ne peut rester que le squelette de la plante.

Végétaux sensibles : Particulièrement le chou, et plus largement la famille des brassicacées

Période à risque : Avril à octobre

Méthodes de lutte :

Il existe plusieurs méthodes préventives pour éviter l'attaque de la piéride :

- Il existe des plantes compagnes comme la tomate, le céleri, le thym, la sauge qui vont diffuser des substances odorantes et éloigner le papillon lorsqu'elles sont plantées entre les rangs. Un paillage du sol avec du genêt ou de la fougère peut aussi être efficace.
- Des plantes peuvent également servir à attirer des prédateurs de la piéride, c'est le cas de la mélisse.
- A contrario, planter des capucines peut servir d'attractif afin de diriger les piérides ailleurs que sur vos choux.
- Observez votre culture, et éliminez manuellement œufs et chenilles.

En cas d'invasion, il est possible d'utiliser des produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* en pulvérisation. Ces produits peuvent être achetés dans le commerce. L'huile essentielle de cryptomeria a également obtenu des résultats positifs.

ZOOM SUR…

La bactérie Xylella fastidiosa

Il s'agit d'un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP). A ce titre et pour répondre aux exigences règlementaires, FREDON Corse réalise chaque année des campagnes de surveillance auprès des producteurs. Si vous observez des symptômes, il est primordial de faire remonter toute observation auprès de FREDON Corse.

Biologie : Xylella fastidiosa est une bactérie phytopathogène, transmise et véhiculée par des insectes vecteurs qui se nourrissent de la sève brute des plantes (xylème). Les vecteurs formellement identifiés à ce jour sont Philaenus spumarius, Philaenus italosignus, Neophilaenus campestris. Une fois l'insecte contaminé, la bactérie se multiplie dans celui-ci, il conserve alors sa capacité de transmission. La bactérie se déplace dans la plante en amont et en aval du point d'entrée. Dans certaines espèces, elle se multiplie au point d'inoculation mais elle ne se déplace pas dans la plante.

Symptômes :
Les bactéries produisent une substance gluante tout en se multipliant. Les vaisseaux sont finalement bloqués par les agrégats bactériens. Différents types de symptômes peuvent être observés :

- Des brûlures foliaires et, dans les stades les plus avancés un dessèchement des rameaux (notamment sur la partie haute des arbres), peuvent être observés chez le polygale à feuilles de myrte, le laurier-rose, l'olivier, l'amandier, …). Dans les cas les plus graves, ces symptômes peuvent provoquer la mort de la plante ;
- Des décolorations foliaires peuvent être visibles, notamment sur les arbres fruitiers ;
- Sur la vigne, on peut observer des défauts d'aoûtement et la persistance des pétioles après la chute des feuilles. Les feuilles peuvent également présenter des traces de jaunissements et des rougissements.
- Un défaut de croissance (nanisme), accompagné d'une coloration bleu-vert des feuilles peut être observé chez la luzerne ;
- Chez le pêcher, on peut observer un port tombant et une réduction des entre-nœuds.
- La durée entre la contamination de la plante et l'expression des symptômes est variable selon les espèces végétales et est assez longue : d'un an chez la vigne à 3-4 ans chez l'olivier.

Symptômes foliaires sur Laurier rose © FREDON Corse

Symptômes sur feuilles de vigne @ Xylella fastidiosa: Sintomi e Danni / «Monitoraggi e uso sostenibile dei prodotti fitosanitari: le attività del servizio fitosanitario nel 2014 »

Végétaux sensibles : Elle s'attaque à un très large spectre de végétaux : vignes, oliviers, arbres fruitiers (Prunus), agrumes, caféiers, chênes, luzerne, etc. Selon la sous-espèce et la souche de la bactérie, les plantes hôtes varient. Au total, ce sont 595 espèces hôtes de Xylella fastidiosa qui ont été recensées dans le monde (EFSA, 28 avril 2020).
Période à risque : les symptômes sont observables de mars à novembre. L'insecte vecteur est présent de mai à octobre.

Dessèchement foliaire et sur rameaux sur oliviers © https://gd.eppo.int

Symptômes foliaires sur oliviers © Interlaboratory validation of molecular and serological diagnosis of Xylella fastidiosa strain CoDiRO in susceptible hosts plants

Symptômes foliaires sur oliviers © http://centrostudiagronomi.blogspot.fr

RESEAU D'OBSERVATEURS

Vous souhaitez vous impliquer dans le réseau ?

Devenez observateur !

Les informations présentées dans ce bulletin reposent en partie sur les observations réalisées par des particuliers ou professionnels bénévoles. Toute l'année, en continu et plus particulièrement avant la publication de chaque bulletin, ces professionnels ou jardiniers amateurs (rebaptisés "observateurs") nous font remonter la présence ou l'absence ainsi que l'évolution des populations de certains bio-agresseurs qu'ils observent dans leur environnement.

Comment devenir observateur ?

Contactez FREDON Corse via les coordonnées qui vous sont fournies à la fin de ce numéro afin que nous puissions échanger ensemble sur le rôle d'un observateur et sur les types de bio-agresseurs à suivre. Vous pourrez décider quel(s) bio-agresseur(s) suivre et bénéficierez d'une formation pour bien le(s) reconnaitre. Du matériel de piégeage pourra vous être remis en fonction du bio-agresseur suivi.

Partagez des informations ou vos observations sur le forum de discussions !

Vous avez envie de partager vos observations au jardin, de poser une question sur un ravageur, de nous parler d'un évènement ayant lieu sur votre commune, ou encore de poser une question sur le fonctionnement du réseau ?

Retrouvez dès à présent sur le site du réseau une rubrique "Forum de discussions", à partir de laquelle vous pourrez très facilement créer un compte puis démarrer des conversations, contribuer à certains échanges, ou encore répondre à des questions d'autres membres du réseau.

Le forum de discussion doit permettre de favoriser les interactions entre les membres du réseau et le partage d'information. FREDON Corse interviendra bien sûr en tant qu'administrateur et modérateur.

Et pour rappel, retrouvez toutes les actualités du réseau sur son site internet !

Le site internet www.reseau-jevi-fredoncorse.com regroupe tous les numéros de notre bulletin d'information « la santé des jardins corses », ainsi que des actualités et des informations pratiques sur la gestion des bio-agresseurs au jardin. N'hésitez pas à parcourir nos nombreuses rubriques.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Corse et observateurs du réseau
Rédaction et animation : FREDON Corse

Directeur de la publication : Géraldine Hoen

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°4 du 14 mai 2024 »

Coordination et renseignements : Géraldine Hoen - geraldine.hoen@fredon-corse.com